

**SUR LA FONCTION ET L’EVALUATION DE L’ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS
L’UNION EUROPEENNE**

GÜNTHER LORENZ

(AVEC SOUTIEN DE MARTINE THEVENIAUT)

Résumé

Résumé anglais

In this paper the development of the Social Solidaric Economy (ESS) in Europe is outlined and the political strategies of the European Commission towards the ESS are scrutinized. Among other necessary instruments to improve the performance of social enterprises in relationship to their social aims the social auditing approach is presented in this context as one example which allows to document the social achievements and improve their performance.

Résumé français

Dans ce papier le développement de l’économie sociale et solidaire (ESS) sera décrit et la politique de l’Union Européenne vis-à-vis l’économie sociale et solidaire sera discutée. A côté d’autres instruments nécessaires le procès de l’Audit Social sera présenté dans ce contexte comme méthode d’évaluation qui sert l’ESS à améliorer la présentation de ses objectifs sociaux et à développer ses performances.

INTRODUCTION

Dans ce papier je voudrais tout d’abord décrire le développement de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) en Europe ; ensuite je m’occuperai de la politique de la Commission Européenne vis-à-vis l’Economie Sociale et Solidaire ensuite. Enfin, je présenterai le procès de l’Audit Social comme un procès d’évaluation qui sert l’ESS à améliorer la présentation et le développement de ses performances sociaux.

1. LE DEVELOPPEMENT DE L’ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN EUROPE

Encore une fois, il revient un mouvement en Europe – le mouvement de l'Economie Sociale et Solidaire. Personne ne sait exactement ce que c'est pour plusieurs raisons. Beaucoup de gens qui ne veulent pas avoir à faire avec ce mouvement, d'autres aimeraient bien le monopoliser pour eux-mêmes – mais il ne se laisse guère saisir.

Rendons-nous donc au niveau d'efforts empiriques et regardons son phénomène principal – les Entreprises Sociales.

Autant leur origine diverge, autant les objectifs de ces entreprises sont identiques en Europe de l'Ouest et, il me semble, de l'Est. Le groupe de travail « Entreprises Sociales » dans notre réseau européen de l'économie solidaire et du développement local les a réunis pour formuler une définition opérationnelle.

- 1) Les entreprises sociales tentent de réaliser des objectifs sociaux par une activité économique.
- 2) Ce sont des organisations sans but lucratif dans le sens que les bénéfices réalisés sont soit réinvestis dans les activités économiques de l'entreprise, soit employés de telle manière qu'ils servent aux objectifs sociaux définis par l'entreprise.
- 3) Ses structures sont fixées de telle sorte que l'ensemble du capital et des richesses accumulées par l'entreprise ne sont pas à la disposition de personnes privées, mais sont administrés sous curatelle au profit des personnes ou des domaines désignés comme les bénéficiaires des entreprises sociales.
- 4) Leurs structures d'organisation ont pour objectif d'oeuvrer pour les mêmes droits pour tous et encouragent tout le monde à s'engager sur une base coopérative.

Le secteur des entreprises sociales se définit en outre par l'incitation à la coopération réciproque entre les entreprises sociales et les autres organisations de l'économie sociale et locale. (BIRKHÖLZER ET AL. 1998, 82)

L'exclusion sociale dû à la pauvreté et au chômage est à l'origine et a poussé à la création de ces entreprises: elle se manifeste et s'établit de plus en plus dans de nombreuses régions d'Europe. Pour ces motifs les objectifs de ces entreprises ont dès le départ des raisons sociales et leurs activités économiques vont de pair. A priori, elles répondent à un besoin d'intégration globale, même si l'intégration prend des formes variées selon les entreprises.

En règle générale, les activités économiques ont avant tout pour rôle de créer des emplois ou / et combattre l'exclusion sociale. C'est sur cette base qu'il faut développer une compréhension plus large de l'activité économique, qu'il faut redéfinir le "Social" et l'"Économique": Ce que l'on comprend sous le terme "Économique" c'est bien davantage que l'objectif traditionnel de réaliser des profits, c'est aussi la poursuite d'objectifs sociaux non seulement sur le plan politique, mais aussi économique. Il s'agit d'offrir des biens et services qui n'existent pas, de concrétiser des revenus, de trouver satisfaction dans le travail et de renforcer la confiance en soi, de l'intégration sociale et économique des personnes dans le processus de reproduction de la société. Il est clair maintenant que le financement doit être multiple : Il doit être réalisé par des différentes ressources du secteur privé, du secteur public et de la société civile (des dons, de la monnaie et du travail non-payé).

Les conditions politiques et juridiques qui régissent le champ d'action de telles entreprises jouent ici un rôle important, comme le montre l'exemple des coopératives sociales en Italie. Les aides subventionnelles pour couvrir les charges sociales supplémentaires, comme le traitement préférentiel lors des adjudications sont pour les entreprises sociales de grande importance. La reconnaissance de ces entreprises, éventuellement par des statuts adaptés, joue le rôle prépondérant pour p. ex. l'obtention de subventions qui normalement sont réservées aux entreprises du secteur privé. D'un côté, un cadre légal positif est sûrement un grand avantage économique. De l'autre côté, des réglementations trop rigides peuvent restreindre considérablement les agissements des entreprises sociales.

L'intégration sociale concerne dans la plupart des cas un public défini à l'avance et de moins en moins des mesures locales. Le public des mesures d'intégration est souvent composé de personnes particulièrement défavorisées, des handicapés, d'anciens drogués ou détenus, des SDF, des chômeurs de longue durée, des femmes, etc... – des habitants d'un territoire.

Dans des régions de crise presque tous les habitants sont concernés de l'exclusion sociale ; donc, l'ESS peut adopter la forme d'une économie communautaire dans ces cas. La manière idéale de fournir les communautés locales est pratiquée par les régies de quartier (BIRKHÖLZER ET AL. 1998), 'soziale Stadtteilbetriebe' (LORENZ 2005) ou bien 'community businesses' (PEARCE 1993, 2003).

Parmi les 17, ensuite 19, champs économiques identifiés par l'UE comme particulièrement favorables pour l'emploi, d'après nos observations, celles entreprises sociales sont spécialement actives dans les champs du développement et emploi locale avec:

- 1) Services domestiques;
- 2) soins aux enfants;
- 3) technologies nouvelles d'information et de communication;
- 4) aides pour des jeunes en difficultés et pour l'inclusion;
- 5) amélioration des condition de logement;
- 6) sécurité;
- 7) transport public;
- 8) renouvellement des parcs publics urbains;
- 9) commerce de détail local, y compris l'artisanat;
- 10) l'économie d'énergie; *1
- 11) sport; *
- 12) tourisme;
- 13) le champs audiovisuel;
- 14) l'héritage culturelle;
- 15) le développement culturel local;
- 16) l'économie des déchets;
- 17) l'économie d'eau;
- 18) la protection et préservation des sphères naturelles;
- 19) la contrôle de la pollution de l'environnement

(COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES 1998)

Donc, le malentendu que les Entreprises Sociales n'offrent que des services sociales peut être éliminé. En fait, elles offrent des produits et services de toutes les branches qui ne sont pas fournis adéquatement par la communauté locale (BIRKHÖLZER ET AL. 1999).

2. LE ROLE DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE VU DE LA PERSPECTIVE DE LA COMMISSION EUROPEENNE

L'Economie sociale s'est ensuite reformulée avec l'économie sociale et solidaire. Par suite de la globalisation, il y avait de divers projets de recherche sur ce sujet dans des contextes

¹ Les champs d'emploi indiqués d'un astérisque (*) étaient seulement mentionnés dans le 2^{ème} rapport tandis que 17 champs soient énumérés seulement dans le 1^{er} rapport.

différents (réseau EMES, CIRIEC, Johns-Hopkins Non-Profit-Sector Comparative Project, EURONET etc.).

En se distinguant du ‘marché’ et de ‘l’état’ (ou mieux : du secteur privé et publique), l’économie sociale semble se situer comme ‘troisième secteur’ et/ou ‘système’ entre les deux sphères. Contrairement au concept CMAF développé dans la sphère francophone qui s’oriente aux institutions de ‘la famille’ de l’économie sociale, la soi-disant ‘nouvelle’ économie sociale ou l’ESS est plutôt représentée par le concept de ‘multi-stakeholder’ des entreprises sociales. Ces entreprises sociales n’ont pas, cependant, la même forme légale ; en Allemagne, la plupart des organisations de l’ESS se fondent comme associations (80%) et le reste comme ‘S.A.R.L.’ et/ou quelques-unes comme coopératives. (BIRKHÖLZER, KRAMER 2002)

Ces formes d’entreprises ont en commun qu’elles économisent autrement que les entreprises du secteur public et privé. Par exemple, ces organisations se servent aussi des dons et du travail volontaire et non-payé comme ressources. Dans des sociétés qui ont une ‘économie plurielle’ (ou *mixed economy*) ces nouvelles organisations de l’ESS jouent un rôle économique essentiel spécialement dans des régions de crise. (LAVILLE 1998)

Avant l’arrière-plan de l’extension d’organisations socio-économiques dans la sphère de langue française la Commission Européenne fondait la Direction Générale (DG) Entreprise pour la promotion de l’entrepreneuriat et des PME à la fin des années 80. Concernant la détermination de la notion ‘Economie Sociale’ la Commission suivait la définition francophile qui était favorisée par la délégation sociale et économique européenne, ECOSOC, et le Parlement Européen. A la suite, ce secteur était soutenu financièrement aussi à la base d’une esquisse de programme.

Ce programme était inchangé depuis 1998, et les Entreprises Sociales, dans la perspective de cette DG, se rangent maintenant sous le programme des PME valable pour plusieurs années. En fait, elles n’y jouaient presque aucun rôle. Ensuite, la DG Emploi et Affaires Sociales a continué à soutenir l’Economie Solidaire par plusieurs initiatives de programme; mais (en correspondant avec les directions de marche des guidelines pour l’emploi) sous les titres de ‘Troisième Secteur’, ‘Troisième Système’ ou bien la ‘société civile’.

Les mesures suivantes de l'Union Européenne vis-à-vis ce secteur concernaient avant tout les organisations de l'Economie Sociale traditionnelles, comme par ex. :

- Le décret pour un statut de la Coopérative Européenne pour fonder des coopératives hors et à travers des frontières nationales. Il sera actif dès août 2006.
- La communication de la Commission sur la promotion des coopératives du février 2004 qui recommande des mesures différentes pour la promotion des coopératives;
- une esquisse d'un décret pour la société d'assurance de mutualité européenne qui n'est pas encore acceptée par le conseil des ministres;
- un document de consultation sur la société d'assurance de mutualité européenne qui a été publié par la Commission l'année dernière;
- en outre, la Commission veut rassembler des datas plus exactes (satellite accounts) des coopératives et des mutualités.

Tandis que la DG Entreprise se sent responsable pour de telles organisations les autres organisations du Troisième Secteur sont traitées en passant sous les titres 'organisations non-gouvernementales' ou 'non-profit-organisations'. Les DGs Entreprise, Emploi et Affaires Sociales, Marché Intérieur, Compétition et le Secrétariat Général partagent la responsabilité de tout cela et/ou se sentent compétents.

Il y a, bien sûr, des conséquences étendues qui affectent la 'nouvelle' Economie Sociale ou bien l'Economie Sociale et Solidaire d'une manière plutôt négative. Néanmoins, il faut également mentionner les progrès suivants sous la DG Entreprise:

1. la communication (COM 97 – 241fin, 6.6.1997) pour la promotion des organisations volontaires et des fondations en Europe;
2. une grande conférence à Bruxelles en avril 2004 pendant laquelle le rassemblement statistique de telles organisations sur satellite accounts était initié;
3. le financement d'une étude sur les coopératives sociales et leurs chances de soutien dont les résultats seront présentés jusqu'à 2007. (Nicolau IOAKIMINIDES au séminaire Social Economy and NGOs à Prague, 3^{ème} février 2006)

Dans ce contexte, il est difficile que le secteur de l'ESS appartienne ni complètement aux ONGs ni aux organisations non-profit puisqu'il est 'not-for-private-profit (-distribution), c'est-à-dire que les profits seront réinvestis pour des nouveaux investissements sociaux. Une opinion de la DG ENTERPRISE serait révisée : elle affirme que toutes les ONGs sont

entreprises, mais une part de ces organisations est totalement dépendant des subventions publiques (quangos) ; autres ONGs ne poursuivent des activités économiques pas du tout.

Ici, je ne voudrais pas parler en détail des formes d'échange et des pactes dans l'UE ni des interventions principales de l'économie sociale et solidaire à l'échelle européenne. J'aimerais seulement souligner qu'à présent, l'économie sociale ainsi que l'ESS ne semble plus jouer le rôle important dans la politique économique et sociale de la Commission Européenne comme c'était le cas à l'époque des programmes 'Troisième Système et l'emploi' etc. (DG Emploi). Si l'économie sociale est fort marginalisée par la Direction Générale Entreprise cela vaut aussi, malheureusement, pour les programmes favorisés par le Troisième Système dans le cadre des 'stratégies locales pour l'emploi'.

Concernant l'Europe de l'Est, l'OECD semble de plus en plus se rendre vers l'ESS et les stratégies de l'emploi locales. Si, dans l'avenir, une dynamique nouvelle de l'ESS s'annoncera c'est sûrement avant tout dans la sphère européenne de l'Est dont la société civile cherche aussi de plus en plus des sorties économiques du chômage et de l'exclusion. (BORZAGA ET AL. 2005)

3. L'AUDIT SOCIAL COMME INSTRUMENT D'ÉVALUATION D'ENTREPRISES SOCIALES

Comme déjà expliqué plusieurs fois par CECOP (cf. le projet Groupement Européen du Bilan Sociétal / GEBS pour l'évaluation de la responsabilité sociale des coopératives et des entreprises participatives, <http://www.gebs.coop/contact.php3>), l'économie sociale est le champ classique de la responsabilité sociale du secteur d'entreprise. C'est parce que les entreprises sociales se fondent à la base de problèmes et objectifs sociaux et pas du motif de faire un profit. Si des entreprises sociales réclament d'être active pour le bien public il est important qu'il est visible quels bénéfices elles offrent, qu'elles présentent leur performance clairement et que la collection d'informations contribue à améliorer les futures opérations.

En effet, il y a de différentes méthodes de surveiller la performance dans ce secteur. Dans la sphère de langue française on parle du 'bilan sociétal' ; en Italie il est le 'Bilancio sociale', dans le monde de langue anglaise le 'Social Audit'. Dans la même mesure que les approches se distinguent il se ressemblent en ce qui concerne leur but: de rapporter quantitativement et

qualitativement comment ces entreprises accomplissent leurs objectifs sociaux fixés par eux-mêmes.

La comptabilité sociale ('Social Accounting') résultait du secteur d'entreprises sociales et communautaire. Elle est maintenant bien documentée et éprouvée et appliquée par de nombreuses grandes et petites organisations en Europe, Nouvelle Zélande, Australie et Inde. La comptabilité sociale et l'Audit Social résultent d'un travail pionnier déjà exécuté il y a plus de 10 ans de Community Business Scotland et Traidcraft avec la New Economics Foundation. Le procès et les principes centraux ont été publiés dans un Social Audit Manual (manuel et CD) ainsi en Grande Bretagne (CBS Network, Merseyside Enterprise Network, Calouste Gulbenkian Foundation) qu'à d'autres pays européens (Suède, Allemagne). (PEARCE 1996 ; CONSCISE 2004)

Il nous semble, donc, important que toutes les organisations de l'ESS se définissent en commun et qu'elles déterminent clairement leur position entre le secteur privé et le secteur public comme organisations privées d'utilité publique afin d'obtenir un traitement égalitaire même du côté de l'UE. Un pacte de l'Economie Sociale traditionnelle avec l'Economie Solidaire lui procurerait une acceptance et/ou 'visibilité' et soulignerait sa particularité comme troisième secteur économique au sein de l'UE. Dans ce contexte, une politique se référant à la manière spéciale d'économiser de ce secteur pourrait mieux être formulé et réalisé. Pour cela, cependant, il faudrait des instruments pour documenter les performances de l'ESS vis-à-vis leurs stakeholders et la société.

L'Audit Social est un instrument de 'monitoring', d'évaluer et de contrôler des performances sociales d'une entreprise/organisation sociale. L'objectif de l'Audit Social est la preuve et l'amélioration des performances sociales. Il est un instrument flexible et raisonnable pour des petites et grandes entreprises, et particulièrement pour d'Entreprises Sociales.

Dans le cadre de l'Audit Social les questions suivantes sont répondues:

- Que sont les principes et de quelle manière influencent-ils le fonctionnement du travail de l'entreprise?
- Quels objectifs l'entreprise essaie-t-elle à acquérir par quels moyens?
- Quelles personnes et institutions (stakeholders) influencent la politique de l'entreprise de quelle manière?

Le procès a la même valeur que le résultat (un rapport positif)! Les procès internes de l'entreprise sont influencés par:

- Clarté et débats sur les valeurs et les objectifs de l'entreprise;
- la collection d'informations qui n'étaient pas accessibles dans cette forme avant;
- la mobilisation des stakeholders internes et externes.

Après le procès de comptabilité sociale d'une année et le rapport par l'entreprise un Audit Social est effectué sur un panel de 3-5 personnes par des auditeurs externes. Dans ce contexte, un certificat qui confirme que le rapport est correcte et juste peut être offert à l'entreprise.

L'extension et la profondeur de l'Audit Social sont déterminés par l'entreprise. Seul les exigences du procès de 'Social Auditing' sont standardisée.

Le procès entier se compose de cinq pas (pour le procès simplifié du Social Audit Network il y en a trois):

1. introduction du procès dans l'entreprise;
2. préparation du procès de l'auditing;
3. la comptabilité sociale;
4. le rapport social;
5. l'Audit Social (certification).

Pour l'exécution de l'Audit il y a une liste qui est obligatoire pour tous les procès d'Audit et qui garantit une qualité constante du rapport et de l'évaluation.

Après l'exécution du premier Audit Social il est fort utile de continuer les cycles pour documenter et évaluer le progrès d'atteindre les objectifs sociaux. Normalement, la comptabilité et le rapport sont plus difficiles dans la première année que dans les années (commerciales) suivantes parce que plus tard on peut se servir des systèmes d'informations existants et on a la routine. (LORENZ, SCHILLAT 2006)

Pour rendre durable et visible les performances et potentiels ainsi que pour documenter le travail des Entreprises Sociales il est favorable d'avoir ces rapports sociaux et ces

certifications correspondantes. Pour le 'mainstreaming' de l'ESS à l'intérieur de l'Union Européenne, à l'échelle nationale, régionale et locale nous croyons que ce procès est indispensable à la longue durée.

CONCLUSION

Les impacts sociaux des activités des entreprises sociales ont seulement rarement été analysés et publiés. L'étude des coûts sociaux, des coûts globaux est d'une grande importance..

Il est tout autant urgent de développer des stratégies pour

1. initier (cf. les activités des *samhällsföreningen* et des agences pour le *kooperativ utveckling* en Suède ou les *co-operative development agencies* à Grande-Bretagne),
2. développer et multiplier les entreprises sociales (cf. les consortiums en Italie) .

Si les courants de l'ESS qui forment des entreprises sociales - commençant avec les coopératives de l'Économie Sociale traditionnelle et finissant avec des SELs ou des initiatives économiques de proximité, - restent isolés, un développement positif ne sera pas été réalisé. Et même, un échec serait possible.

Dans ce contexte il faut discuter la création de marchés protégés pour les entreprises sociales.

En plus, la décentralisation des entreprises s'est avérée nécessaire pour mieux satisfaire les besoins du public, voire des producteurs et consommateurs/usagers (cf. la 'stratégie des fraisiers' en Italie).

Nous présentons d'autres constatations révélées par une analyse plus approfondie:

- Les alliances territoriales et partenariats locaux jouent dans le contexte de la stabilisation de ce secteur un rôle d'une grande importance.
- Les perspectives à court et à long terme doivent être reconnues, mises en pratique et stabilisées. C'est là que les stratégies de financement prennent un rôle prépondérant:

Le professionnalisme de ce secteur contribue aussi à sa survie. Certains salariés des entreprises d'insertion en Allemagne ont une qualification suffisante pour développer eux-mêmes de nouveaux produits techniques.

Quant à nous, les conditions du succès pour les entreprises sociales qui font le travail à la base sont :

- Une alliance par et pour l'ESS au niveaux locaux, régionaux, nationaux et européens ;
- Le développement des structures de soutien professionnel pour les entreprises sociales, par exemple la fondation et le support public des agences pour le développement de l'ESS et de l'économie locale ;
- Le développement de la recherche et de la formation pour disposer de toutes les ressources et instruments afin de la développer pour le mieux;
- Les liens entre les organisations nationales et les réseaux européens des praticiens et chercheurs sont indispensables pour le développement localement de l'ESS;
- Une question reste toujours très importante : devenir ou rester indépendant des subventions du secteur public.

Pour les acteurs de l'ESS il serait souhaitable de développer au niveau européen, national et local/régional

- un cadre juridique nécessaire à la création et au développement d'entreprises sociales
- une coopération optimale au sein du secteur des entreprises sociales
- des relations positives avec les autres secteurs.

En considérant que l'Economie Sociale Solidaire est hétérogène et qu'elle vient de beaucoup de composantes des mouvements sociaux le chemin pour un avenir soutenable paraît être très long...

BIBLIOGRAPHIE:

ANHEIER, H.; SEIBEL, W. (Hrsg.) (1990): The Third Sector: Comparative Studies of Non-Profit Organisations. Berlin / New York

ANHEIER, H.; PRILLER, E.; SEIBEL, W.; ZIMMER, A. (Hrsg.) (1998): Der Dritte Sektor in Deutschland. Organisationen zwischen Staat und Markt im gesellschaftlichen Wandel. Berlin

- ANHEIER, H. (1999): Der Dritte Sektor in Europa. 5 Thesen. London School of Economics, hektogr. Ms.
- ANHEIER, H. (2002): Dritter Sektor. Ehrenamt und Zivilgesellschaft in Deutschland. Thesen zum Stand der Forschung aus internationaler Sicht, in: Kistler, E.; Noll, H.-H.; Priller, E. (Hrsg.), Perspektiven gesellschaftlichen Zusammenhalts. 2. Aufl. Berlin, S. 145 ff.
- BAG (BUNDESARBEITSGEMEINSCHAFT) ARBEIT E.V. (Hrsg.) (1997): Soziale Unternehmen in Europa, Berlin
- BAG (BUNDESARBEITSGEMEINSCHAFT) ARBEIT E.V. (2000): Prozessbegleitung zur Entwicklung neuartiger Formen sozialen Unternehmertums. Berlin
- BETZELT, S.; BAUER, R. (2000): Nonprofit-Organisationen als Arbeitgeber. Opladen
- BIRKHÖLZER, K. (1994): Lokale Ökonomie. Beschäftigungs- und Strukturpolitik in Krisenregionen. Ein internationales Symposium. Berlin
- BIRKHÖLZER, K. ET AL (1997): Valuers fondamentales et structures des entreprises sociales en Europe occidentale. Concepts et principes pour une nouvelle économie. Publication No 30f. Berlin
- BIRKHÖLZER, K. ET AL (1998): La contribution des Entreprises Sociales au Développement économique communautaire dans 6 pays d'Europe. Rapport de Grande Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Italie, de Suède et de l'Espagne. Publication No 30f. Berlin
- BIRKHÖLZER, K. ET AL (1999): Das Beschäftigungspotential Sozialer Unternehmen in 6 EU-Mitgliedsstaaten. Forschungsbericht. Veröffentlichungsreihe der IFG Lokale Ökonomie 31d. Berlin
- BIRKHÖLZER, K. (2000): Formen und Reichweite lokaler Ökonomien. In: Ihmig, H. (Hrsg.): Wochenmarkt und Weltmarkt. Kommunale Alternativen zum globalen Kapital. Bielefeld, S. 56-64
- BIRKHÖLZER, K. (2001): Das Dritte System als innovative Kraft. Versuch einer Funktionsbestimmung. In: Heß, D.; Schrick, G. (Hrsg.): Die Region. Experimentierfeld gesellschaftlicher Innovation. Münster, S. 16-30
- BIRKHÖLZER, K.; LORENZ, G. (1998): Integration ins Erwerbsleben durch Beschäftigungs- und Qualifizierungsgesellschaften in der Region Berlin-Brandenburg. Veröffentlichungsreihe der IFG Lokale Ökonomie 27. Berlin
- BIRKHÖLZER, K.; LORENZ, G. (2001a): Grassroots local partnerships in the Federal Republic of Germany: Instruments for social inclusion and economic interaction? In: Geddes, M.; Benington, J. (Eds.): Local Partnerships and Social Exclusion in the European Union. New forms of local social governance? London and New York 2001, S. 92-110
- BIRKHÖLZER, K.; LORENZ, G. (2001b): Germany: Work Integration through Employment and Training Companies in Berlin and its Surrounding Region. In: Spear, R. et al. (eds.): Tackling Social Exclusion in Europe. The contribution of the Social Economy. Aldershot 2001, S. 145-179
- BIRKHÖLZER, K.; KRAMER, L. (2002): Grundstrukturen und Erfolgsbedingungen innovativer Arbeits- und Unternehmensformen in sozialen Unternehmungen. Berlin, hektogr. Ms. (www.soziale-oekonomie.de)
- BORZAGA, C.; SANTUARI, A. (eds.) (1998): Social Enterprises and New Employment in Europe, Trento
- BORZAGA, C.; DEFOURNY, J. (2001): The Emergence of Social Enterprise. Andover

- BORZAGA, C. ET AL. (2005) Background Report: The Social Economy as a tool of social innovation and local development. OECD Conference 22-24 September 2005 in Trento, Italy.
- CAMPBELL, M. (1999): The Third System. Employment and Local Development. Leeds
- CIRIEC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPÉRATIVE) (2000): The Enterprises and Organizations of the Third System: A strategic challenge for employment. Université de Liège
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES (1998): Second Report on Local Development and Employment Initiatives: The era of tailor-made jobs.
- CONSCISE (THE CONTRIBUTION OF SOCIAL CAPITAL IN THE SOCIAL ECONOMY TO LOCAL ECONOMIC DEVELOPMENT IN WESTERN EUROPE): Rapports de Recherches www.conscise.mdx.ac.uk
- DEFOURNY, J.; MONZÓN CAMPOS, J. (eds.) (1992): Économie sociale / The Third Sector. Brüssel
- DEFOURNY, J.; FAVREAU, L.; LAVILLE, J.-L. (1998): Insertion et nouvelle économie sociale. Paris
- DOUTHWAITE, R.; DIEFENBACHER, H. (1998): Jenseits der Globalisierung. Handbuch für lokales Wirtschaften. Mainz
- ENQUETE-KOMMISSION "ZUKUNFT DES BÜRGERLICHEN ENGAGEMENTS", DEUTSCHER BUNDESTAG (Hrsg.) (2002): Bericht Bürgerschaftliches Engagement: Auf dem Weg in eine zukunftsfähige Bürgergesellschaft. Opladen
- ENQUETE-KOMMISSION „ZUKUNFT DES BÜRGERSCHAFTLICHEN ENGAGEMENTS“, DEUTSCHER BUNDESTAG (Hrsg.) (2002a): Bürgerschaftliches Engagement und Erwerbsarbeit. Schriftenreihe Band 9. Opladen
- EVERS, A.; RAUCH, U.; STITZ, U. (2002): Von öffentlichen Einrichtungen zu sozialen Unternehmen. Berlin
- GESELLSCHAFT ZUR INFORMATION UND BERATUNG ÖRTLICHER BESCHÄFTIGUNGSINITIATIVEN UND SELBSTHILFEGRUPPEN GMBH / GIB (Hrsg.) (1995): Soziale Betriebe. Bottrop
- GROVE, B.; FREUDENBERG, M.; HARDING, A.; O'FLYNN, D. (1998): The Social Firm Handbook. New directions in the employment, rehabilitation and integration of people with mental health problems. Bristol
- HENTRICH, J.; HOß, D. (Hrsg.) (2002): RKW-Diskurs. Arbeiten und Lernen in Netzwerken. Eschborn
- KOMMISSION DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN (1993): Weißbuch Wachstum, Wettbewerbsfähigkeit, Beschäftigung. Herausforderungen der Gegenwart und Wege ins 21. Jahrhundert. Luxemburg
- KOMMISSION DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN (1995): Lokale Initiativen zur wirtschaftlichen Entwicklung und Beschäftigung. Luxemburg
- KOMMISSION DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN (1996): Erster Bericht über lokale Entwicklungs- und Beschäftigungsinitiativen. Schlussfolgerungen für territoriale und lokale Beschäftigungsbündnisse. Luxemburg
- KOMMISSION DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN (2001): Beurteilung der Umsetzung der Beschäftigungspolitischen Leitlinien 2001. Begleitdokument zum gemeinsamen Beschäftigungsbericht 2001. Brüssel

- LAVILLE, J.-L. (1998): Perspectives for the social economy in Europe. From the social enterprises to a civil and solidarity based economy. CRIDA-LSCI (National Centre of Scientific Research). Paris
- LAVILLE, J.-L.; NYSSSENS, M. (2001): Les services sociaux entre associations. Paris
- LEONARDIS, O. DE; MAURI, D.; ROTELLI, F. (1994): L'Impresa Sociale, Milano
- LOESCH, A. v. (1979): Die gemeinwirtschaftlichen Unternehmen der deutschen Gewerkschaften. Entstehungen - Funktionen - Probleme. Köln
- LORENZ, G.; SCHILLAT, M. (2006): Das Sozial-Audit-Verfahren für soziale Unternehmen. Ein Handbuch. Berlin
- LORENZ, G. (2005): BEST: Berlin Development Agency for Social Enterprises and Neighbourhood Economy. In: (Contributions and Presentations of the) OECD Conference: The Social Economy in Central East and South East Europe: emerging trends of social innovation and local development. 22-23 September 2005, Trento
- MANNILA, S. (1996): Social firms in Europe. Helsinki
- MATTIONI, F.; TRANQUILLI, D. (1998): Social Entrepreneurs: The Italian Case. Roma
- MOLLOY, A.; MCFEELY, C.; CONNOLLY, E. (1999): Building a Social Economy for the Millenium. Derry
- MÜNKNER, H. ET AL. (2000): Unternehmen mit sozialer Zielsetzung. Neu-Ulm
- NOVY, K.; MERSMANN A. (1991): Gewerkschaften. Genossenschaften. Gemeinwirtschaft. Hat eine Ökonomie der Solidarität eine Chance? Köln
- PEARCE, J. (1993): At the Heart of the Community Economy. Community Enterprise in a Changing World. London
- PEARCE, J. (1996): Measuring Social Wealth: A study of social audit practice for community cooperative enterprises. London
- PEARCE, J. (2003): Social Enterprise in Anytown. London
- PRILLER, E.; ZIMMER, A. (2001): Der Dritte Sektor: Wachstum und Wandel. Gütersloh
- SALAMON, L.M.; ANHEIER, H.; (Hrsg.) (1999): Der Dritte Sektor. Aktuelle internationale Trends. The Johns-Hopkins Nonprofit Sector Project. Phase II. Gütersloh
- SECRETARIAT D'ÉTAT A L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE (Hrsg.) (2000): Ensemble pour une Économie plurielle. Rencontres européennes des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire. Tours 2002. Paris
- SIKORA, J.; HOFFMANN, G. (2001): Vision einer Gemeinwohl-Ökonomie – auf der Grundlage einer komplementären Zeit-Währung. Bad Honnef
- SPEAR, R.; DEFOURNY, J.; FAVREAU, L.; LAVILLE, J.-L. (eds.) (2001): Tackling Social Exclusion in Europe. Aldershot
- STIFTUNG BAUHAUS DESSAU; EUROPÄISCHES NETZWERK FÜR ÖKONOMISCHE SELBSTHILFE UND LOKALE ENTWICKLUNG (Hrsg.) (1996): Wirtschaft von Unten - People's Economy. Beiträge für eine Soziale Ökonomie in Europa. Dessau
- TECHNOLOGIE-NETZWERK BERLIN E.V. (Hrsg.) (1997): Ökonomische Gemeinwesenentwicklung und soziale Unternehmen. Erfahrungen, Instrumentarien und Empfehlungen. Berlin

TECHNOLOGIE-NETZWERK BERLIN E.V.; EUROPEAN NETWORK FOR ECONOMIC SELF-HELP AND LOCAL DEVELOPMENT (Eds.) (2001): Promoting Local Employment in the Third System: The Role of Intermediary Support Structures in Promoting Third System Employment Activities at Local Level. Berlin

TECHNOLOGIE-NETZWERK BERLIN E.V. (Hrsg.) (2002): Innovationsforum für Soziale Unternehmen/Quartiersmanagement. Dokumentation. Berlin

WESTERDAHL, S.; WESTLUND, H. (1998): Social Economy and New Jobs. A summary of twenty case studies in European regions. In: Annals of Public and Cooperative Economics 2/98. Oxford, S. 193-218

ZUKUNFT IM ZENTRUM GMBH; INTERDISZIPLINÄRES FORSCHUNGSPROJEKT LOKALE ÖKONOMIE, TECHNISCHE UNIVERSITÄT BERLIN (Hrsg.) (1993): Global denken – Lokal Handeln. Beschäftigungs- und Strukturpolitik in Krisenregionen. Kongress-Report. Berlin

Mots-clés :

Entreprises sociales, mouvements sociaux, intégration sociale et économique (insertion), alliances, territoire, partenariats locaux, coopératives sociales, entreprises d'insertion, community enterprises (économie communautaire).